



COMMUNICATION MUNICIPALE NO 593/2016

Séance du Conseil communal du 6 juin 2016

LEGISLATURE 2016-2021 – REPARTITION DES DICASTERES

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux,

En date du 2 mai 2016, la Municipalité a décidé de la répartition suivante des dicastères pour la législature 2016 – 2021 :

ADMINISTRATION GENERALE, FINANCES ET GERANCES

Jacques-André Conne, Syndic

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET BATIMENTS

Pierre-Alexandre Schlaeppli, Conseiller municipal

TRAVAUX, DOMAINES, SERVICES INDUSTRIELS ET INFORMATIQUE

Charles Monod, Conseiller municipal

AFFAIRES SOCIALES, CULTURE, JEUNESSE ET PAROISSES

Claire Glauser, Conseillère municipale

SECURITE ET MOBILITE

Kilian Duggan, Conseiller municipal

Les finances et gérances qui dépendaient jusqu'alors de l'Administration générale constituent désormais un service à part entière.

Le service qui était appelé jusqu'alors « travaux, domaines forestiers et viticoles » devient « travaux et domaines ».

Les questions relatives à l'enfance, aux écoles et au parascolaire se retrouvent sous le thème « jeunesse ».

La police, les pompiers et la protection civile sont regroupés sous la dénomination de « sécurité ». Ce dicastère comprend aussi les transports, notamment les transports publics, indiqués sous la dénomination de « mobilité ».

Lutry, le 3 mai 2016

La Municipalité